

faire exprimer par ces tableaux le nombre de personnes cherchant vraiment du travail. Je n'ignore pas non plus qu'on dresse ces listes une fois par semaine. Le nombre des sans-travail y est toujours exagéré dans une certaine mesure, je l'admets. Mais il me semble exister une grave disparité entre les deux chiffres mentionnés, disparité au sujet de laquelle il y aurait lieu de faire une enquête plus poussée qu'on ne semble avoir entreprise, si l'on en juge par les délibérations qui se sont déroulées jusqu'ici à la Chambre.

L'hon. M. Starr: En réponse aux questions du député de Bonavista-Twillingate, je me permettrai de dire que ces chiffres m'ont intrigué depuis que j'ai assumé la responsabilité de mes services. J'ai découvert, après m'être renseigné, que cette tendance à accuser un écart a toujours existé entre les chiffres du Bureau fédéral de la statistique et les autres.

L'hon. M. Pickersgill: Il y a toujours eu une différence, en effet.

L'hon. M. Starr: Pour les mêmes raisons d'ailleurs.

L'hon. M. Pickersgill: Mais la proportion empire.

L'hon. M. Starr: En été, les données se rapprochent; puis, quand commence le chômage saisonnier, les congédiements d'hiver, l'écart grandit. C'est la seule explication que j'ai pu obtenir au sujet de cette différence.

L'hon. M. Pickersgill: Il y a encore une autre chose que je voudrais mentionner. Le ministre se souviendra que, lorsqu'il siégeait de ce côté-ci de la Chambre, sa base de calcul du chômage, comme, d'ailleurs, celle de tous ses associés en face, c'étaient les chiffres fournis par le service national de placement. Mais alors, le 21 juin, il a vu la grande lumière sur le chemin de Damas et depuis, le chiffre indiqué pour le chômage a toujours été le plus bas.

L'hon. M. Martin: Et ce n'était pas Paul.

L'hon. M. Pickersgill: Comme vient de le dire le député d'Essex-Est, ce n'était pas Paul, non plus, qui a vu en l'occurrence la lumière sur le chemin de Damas. Ce n'était d'ailleurs peut-être pas le chemin de Damas. C'était peut-être simplement le chemin qui mène à l'édifice de la Confédération. Je dois dire, cependant, que je ne puis m'empêcher de penser qu'il y aurait lieu de faire beaucoup plus de travail de recherche, non seulement en vue de la classification par catégorie des chiffres en question, mais aussi peut-être parce que, somme toute, ainsi que nous l'a dit le premier ministre en une occasion célèbre, le chômage n'est pas une donnée statistique. On devrait examiner quels sont en réalité les chômeurs,

quels sont les emplois en cause, et beaucoup d'autres détails encore. Je ne prétends pas que le ministre doive employer un personnel beaucoup plus nombreux dans cette division, mais je me demande tout simplement si l'on y accomplit le genre d'étude sérieuse et pratique qu'il faudrait.

L'hon. M. Starr: Oui. On m'assure qu'on procède de façon continue à des recherches très poussées à cet égard.

Me permettra-t-on de répondre à l'honorable député d'Essex-Est qui a demandé une explication à propos de l'automatisation? Je dirai ceci, monsieur le président. Les nouvelles machines qui épargnent du travail et les méthodes améliorées de production sont entrées dans les mœurs industrielles et commerciales du Canada depuis qu'elles existent. Ce qui est nouveau aujourd'hui, et ce qui influe tellement, autant sur l'usine que le bureau, c'est le rythme des changements technologiques, et la façon dont le nouveau matériel automatique remplit toute une diversité de tâches de production et de bureau, au lieu d'une ou deux opérations relativement simples.

C'est très facile de s'embrouiller lorsqu'on parle d'automatisation, parce que ce genre de changements technologiques peut assumer plusieurs formes différentes. Ainsi, un genre d'automatisation peut comporter l'utilisation d'un mécanisme spécialisé effectuant un certain nombre pré-établi d'opérations, sans aucune intervention humaine ou presque. Ces machines, bien que leur nombre s'accroisse, sont en usage dans beaucoup d'industries manufacturières depuis un bon nombre d'années.

Une deuxième sorte d'automatisation comporte l'intégration de la manutention des matériaux et de certaines opérations de transformation. Le matériel de transfert, notamment, transporte automatiquement le travail d'une machine automatique à une autre. On appelle habituellement cette opération l'automatisation du type "Détroit" et, au Canada, on ne la trouve que dans quelques rares entreprises, notamment dans l'industrie automobile.

Une troisième sorte d'automatisation comporte l'utilisation de mécanismes automatiques de contrôle électrique ou électronique. Ces mécanismes sont assez communs et se rencontrent dans certaines industries depuis plusieurs années. C'est le genre d'automatisation qu'on trouve dans les raffineries de pétrole, les centrales d'énergie électrique, les communications et dans certains autres domaines, tels que les gares de triage et la production d'acier en feuille.

Une dernière sorte d'automatisation comporte l'utilisation de calculatrices et de machines statistiques électroniques. On peut se servir de ces machines pour des travaux de